

## REGLERMENT COUPE CJS

### - PILOTES ADMIS & MOTOS ADMISES

Sont admis les pilotes titulaires d'une licence compétition délivrée par la FFM pour la saison 2020.

Les

épreuves sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère ainsi qu'aux licences journalières LJA.

Toutefois, seuls les pilotes titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM

Catégorie OPEN : 300cc 2T à 750cc 2T à partir de 15ans 300cc 4T à 750cc 4T à partir de 15ans Licences FFM admises : Inter, NCO, LUE, LJA •

- Catégorie Espoirs Féminines : 125cc 2T à 750cc 2T à partir de 13ans. 250cc 4T à 750cc 4T à partir de 15ans. Licences FFM admises : Inter, NCO, LJA, NJ3C, LUE

- Catégorie Trophée Expert : 125cc 2T à 750cc 2T 250cc 4T à 750cc 4T Licences admises : Inter, NCO, LUE, LJA, NJ3C

- Catégorie Espoirs : 250 4T et 250cc 2T à partir de 15 ans. 125cc 2T à partir de 13ans. Licences FFM admises : Inter, NCO, LJA, NJ3C, LUE

-

- - KIDS : 50cc à 85cc 2T à partir de 6ans

- 50cc à 150cc 4T à partir de 6ans Licences FFM admises : NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C, NCO, LJA

Pour la categorie kid's les cylindrées sont

A partir de 6 ans Electrique 50cc

A partir de 7 ans 65cc 2T maxi 90cc 4T maxi

A partir de 9 ans 90cc 2T maxi 150 4T max

Tout pilote mineur devra obligatoirement être accompagné d'une personne « représentant légal » ou mandatée, titulaire d'une licence FFM en cours de validité, au minimum de catégorie LAP (assistant pilote).

### ENGAGEMENTS

Les pilotes devront faire leur demande d'engagement sur le site internet de la FFM : Engage-Sport compétitions régionales. Voir Article 7 du Règlement Général Motocross La double monte est autorisée à partir de 15ans ; pour les catégories Espoirs et Open. Pour s'engager dans 2 catégories, le pilote devra s'inscrire et régler les droits d'inscriptions pour les 2 catégories.

Sur engage-sport le pilote devra en premier lieu créer un compte puis choisir l Supermotard dans compétitions régionales. Pour s'inscrire la licence 2026 doit être effective. Les numéros disponibles vous sont accessibles. Si le numéro souhaité n'est pas dans la grille de numéros c'est qu'il est déjà pris par un autre pilote. Une fois le numéro de course sélectionné, celui-ci doit-être immédiatement suivi d'une inscription pour être validé. Le paiement des inscriptions se fera uniquement par carte bancaire. Tout participant occasionnel devra prendre une licence une manifestation via intranet.ffmoto.com et devra s'engager sur engage-sports.com, dans cet ordre et après que la licence

ait été validée (compter au moins 24h pour la validation, celle-ci n'est pas automatique). Ces pilotes ne marqueront pas de points et ne seront pas classés au championnat. (Pilotes courant sous licence LJA)

Le Jury de l'épreuve pourra interdire la participation d'un pilote qui n'est pas à jour des modalités d'engagement

5. DEMANDE DE FORFAIT Pilote souhaitant déclarer forfait : Seules les raisons médicales seront acceptées pour prétendre au remboursement du droit d'engagement, le pilote devra fournir un certificat médical détaillé et le télécharger sur sa demande de forfait. Un droit administratif de 30€ sera retenu. (moins les frais engage-sport) Aucun remboursement ne sera effectué si le forfait intervient après la clôture des engagements, soit le 3ème jour précédent la manifestation.
  
6. Un pilote désireux d'engager une procédure de désistement devra impérativement :
  7. • Se déclarer forfait sur Engage-Sport pour l'épreuve concernée.
  8. • Le pilote ne pourra participer à aucune autre épreuve organisée le même jour ou week-end. Les cas litigieux seront examinés par l'organisateur .
  9. Tout pilote ayant pris part à une séance d'essai ne pourra prétendre au remboursement du droit d'engagement.
  10. Par le fait de s'engager au moins à l'épreuve le pilote accepte en intégralité les prescriptions du code sportif de la FFM, du règlement général motocross, de ce règlement et du règlement particulier de l'épreuve.
  
6. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES Tous les pilotes participant à l'épreuve quelle que soit la catégorie, devront se présenter au contrôle administratif qui sera ouvert la veille de la course et le jour de la course selon les possibilités du club organisateur.
  7. Aux vérifications administratives, le secrétariat assurera le contrôle : -
  8. Des licences FFM 2026 -
  9. Des licences LJA -
  10. Des licences des responsables légaux des pilotes mineurs.
  11. A l'issue du contrôle les pilotes se verront remettre 5 laissez-passer : Avec
  12. accès stand panneauteurs et mécaniciens :
  13. - 1 pilote
  14. - 2 mécaniciens avec licence LAP ou licence pilote.
  15. Sans accès piste : - 2 accompagnateurs si l'entrée est payante.

Parc-coureurs : Les pilotes devront se conformer aux souhaits de l'organisateur et se placer dans le paddock en fonction des directives de l'organisateur sous peine de sanctions.

La surface au sol maximale fixée pour 1 pilote est 1 véhicule tracteur (+ 1 remorque) et 1 tonnelle ou auvent de 4,5m x 3m maximum.

Cette surface pourra être modifiée par le club organisateur

. Tout autre véhicule que celui transportant les motos et permettant de dormir devra être stationné en dehors du paddock coureur.

**Les couvertures chauffantes devront obligatoirement être branchées sur un groupe électrogène personnel. !!**

Les journalistes et photographes devront porter une chasuble spécifique et avoir préalablement fait le nécessaire auprès du club organisateur pour accéder à la piste

## 7. VERIFICATIONS TECHNIQUES

8. Les opérations de vérifications se dérouleront la veille de la course selon les possibilités du club organisateur et le jour de la course - (Voir Horaires) Seront vérifiés :
9. A - Pilote et Equipements :
10. - Contrôle du casque homologué (norme FIM)
11. - Contrôle de la tenue du pilote combinaison d'une seule pièce (cuir ou kevlar homologué FIM), conforme au règlement des courses sur route) -
12. Bottes Motocross (Les demi-bottes et bottes de vitesses sont interdites) -
13. Gants en cuir -
14. Protection dorsale obligatoire (norme EN 1621-2 ou Label FFM).
15. - Les maillots de type cross sur les combinaisons sont interdits, seules sont autorisées, les chasubles sans manche, col en V (de façon à voir la fermeture éclair de la combinaison fermée) qui prêtent au corps pour vos supports publicitaires et devront être présentées lors des vérifications techniques. -
16. Charlotte obligatoire pour les cheveux longs.
17. - Les Tear-off sont interdits sauf s'ils ont un système de récupération. -
18. Les caméras sont interdites sur le pilote
19. Les vêtements à capuche sont interdits B
20. - Motocycles : Lors du contrôle technique, chaque coureur doit présenter une moto sous son numéro. Quant au second motorcycle il y a deux possibilités : - Un coureur peut présenter, au contrôle technique, une seconde moto sous son numéro.
21. - Une équipe ou un groupe de coureurs peut présenter, au contrôle technique, une seconde moto dans l'éventualité qu'elle soit utilisée par plusieurs coureurs, à condition que la moto soit marquée sous les noms et numéros des coureurs. Dans ce cas, l'équipe qui présente la moto doit indiquer au contrôleur technique, les noms et numéros des coureurs ayant le droit d'utiliser cette machine. Pour être utilisée : - Lors des essais libres la seconde machine doit être présente dans la zone mécanique avec les numéros de course correspondants. - Lors des essais chronométrés une seconde machine doit être présente dans la zone mécanique avec les numéros de course correspondants avant le départ des essais chronométrés. - Contrôle apparent de la marque et de la catégorie d'engagement.
22. - Plaques et Numéros : • Numéros de courses, 3 plaques : Les 3 plaques numéros seront de dimensions 210 mm x 210 mm obligatoires et les numéros de 120 mm minimum de hauteur, les chiffres doivent être LISIBLES. Les espaces entre les chiffres et les couleurs doivent être respectés. • Le pilote doit obligatoirement porter le même n° sur son maillot que sur ses plaques. Si ce n'est pas le cas, il devra être impérativement barré.
23. • Catégorie Open : Fond blanc et numéros noirs
24. Catégorie Espoirs : Fond vert numéros blancs pour les 250cc 4T et 2T fond noir num blanc 125
25. Catégorie Féminines : Couleurs de la catégorie dans laquelle elles roulent ou Fond violet foncé avec numéros blancs

2- Caractéristiques des machines : En complément de l'article 7 des RTS discipline motocross et spécialités associées : Spécifications Générales des Machines.

• Toutes les catégories : - Présence du dispositif de sécurité sur les fixations des plaquettes de freins (goupille ou contre-écrou).

- Freinage apparent des boulons de fixations des étriers de freins, des bouchons de remplissages d'huiles et d'eau ainsi que des trappes de vidange.
- - Présence d'une protection sur la barre transversale du guidon.
- - Présence d'une protection sur les brides de fixation pour un guidon ne possédant pas de barre transversale. Les extrémités du guidon devront être bouchées
- - Présence d'un ou plusieurs récupérateurs d'huile étanches même lorsque la moto est couchée, d'une capacité minimum de 0,5 litre correctement fixé ou, pour les 4 temps d'un système de recyclage fermé (ex. : sabot de récupération placé sous le moteur)
- - Un ou plusieurs récupérateurs vides à chaque départ, étanches même lorsque la moto est couchée, doivent être prévus pour l'eau du radiateur et la mise à l'air libre du réservoir d'essence (clapet anti-retour du bouchon de réservoir insuffisant)
- - Protection métallique du pignon de sortie de boîte
- - Les seuls liquides de refroidissement autorisés seront de l'eau ou de l'eau mélangée à de l'alcool éthylique
- - Les pneumatiques utilisés ne doivent pas présenter plus de 0,8mm de creux au centre du pneu avant ou arrière (pneus type cross, enduro, trail et trial interdits). Le retaillage des pneus est autorisé ;
- - Le carburant utilisé devra être conforme aux normes FIM.
- - Les béquilles, plaques d'immatriculation et rétroviseurs doivent être enlevés. - Cache chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.
- - Les repose-pieds doivent être obligatoirement protégés (par une matière résistante aux frottements et non abrasive : en plastique ou téflon. Tout métal étant interdit) celles-ci doivent être solidement fixées (scotch, riselants, etc non accepté) ainsi que toutes les parties saillantes de la machine, (pour éviter tout contact direct avec la piste).
- - Roues libres. Les roues avec des jantes à bâtons doivent obligatoirement être équipées de flasques de protections à partir d'une taille de 16 pouces.
- - Freins performants fortement conseillés.
- Présence d'un coupe-circuit.
- - Contrôle du niveau sonore : selon la méthode »2m max « Le niveau sonore ne devra pas excéder 112 dB/A (110 dB/A + 2 dB/A) avant le début de la course et 113 dB/A à l'arrivée (+1dB/A pour la dégradation du silencieux)
- Sur décision du jury de l'épreuve, des contrôles de cylindrées et de carburant pourront être effectués.
- - La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne est strictement interdite sur toutes les épreuves.
- - Les appareils de chronométrage automatique (appareils de chronométrage sur la machine) ne sont pas considérés comme de la télémétrie.
- - Les appareils de chronométrage automatique ne doivent pas perturber les méthodes et équipements du chronométrage officiel.
- - Le transpondeur : celui -ci devra être installé à l'avant de la machine, sur le côté de la plaque numéros, sur le tube de fourche.

26. Une machine refusée au 1er contrôle pourra être présentée plusieurs fois, jusqu'à la fermeture du contrôle technique. Le concurrent a l'obligation de mettre sa machine en

- conformité. S'il ne satisfait pas au contrôle, il sera exclu par le Directeur de Course et son engagement ne lui sera pas remboursé.
27. Une machine refusée au 1er contrôle pourra être présentée plusieurs fois, jusqu'à la fermeture du contrôle technique. Le concurrent a l'obligation de mettre sa machine en conformité. S'il ne satisfait pas au contrôle, il sera exclu par le Directeur de Course et son engagement ne lui sera pas remboursé.
  28. En cas de casse, de manière exceptionnelle et sur décision de l'arbitre, (pour permettre au pilote de prendre part à la manifestation) le contrôleur technique pourra passer une machine au ct après la fermeture de celui-ci.
  29. Machines dangereuses : Si durant les essais ou la course, un Commissaire Technique constate une défectuosité à une machine et que cette défectuosité pourrait constituer un danger pour les autres conducteurs, il en notifiera le Directeur de Course ou son adjoint. C'est leur responsabilité d'exclure la machine des essais ou de la course
  30. Une moto jugée trop bruyante ou dangereuse en course ou pendant les essais sera arrêtée par le directeur de course (ex : une moto qui perd son silencieux).
  31. Le commissaire technique en chef a le droit de regarder et de contrôler toutes pièces du motorcycle à n'importe quel moment de la manifestation :
  32. Pendant l'épreuve, les motocycles pourront être examinés pour s'assurer qu'aucun élément ou pièce marqué n'ont été changé et ceci à n'importe quel moment de la manifestation. Dans ce cas, le pilote ne pourra pas prendre le départ et sera refusé en prégrille. 2/ A l'issue de l'épreuve, les contrôleurs techniques vérifieront si aucune irrégularité n'a été commise.

La grille de départ sera de type décalé ; 1er virage à gauche, pôle à droite ; 1er virage à droite, pôle à gauche. Les cales (cales de départ) sont interdites.

Deux motos pourront être utilisées par le pilote :

Dans le cas où une machine régulièrement mise en pré grille ne pourrait démarrer, son pilote pourra prendre sa seconde machine qui aura préalablement été amenée dans un parc situé à proximité de la prégrille. Cette manœuvre est possible avant la fin des tours de chauffe, le pilote concerné devra alors se positionner en dernière place sur la ligne de départ.

Heure de fermeture de la prégrille : 1 min avant l'heure de l'heure de départ, les pilotes doivent être présents en parc d'attente. - Coureurs sur la ligne de départ. Tout pilote qui se présente après l'heure de mise en grille partira en dernière ligne. - Si un pilote se présente après le lancement du ou des tour(s) de chauffe. Un officiel situé en sortie, doit interdire l'accès de la piste. Sur décision du directeur de course il pourra s'élancer depuis la prégrille et seulement après que le départ ait été donné.

A partir de ce moment sur instruction de la direction de course, évacuation de la grille de départ de toutes les personnes non accréditées et l'officiel situé en sortie de la prégrille doit signaler l'autorisation de l'accès à la piste en présentant un drapeau ou un signal lumineux vert.

Pour les finales, dans les 10 minutes précédant l'heure de départ, sur instruction de la direction de course, les pilotes devront se tenir prêts à quitter la prégrille et à amener leur moto sur la grille de départ pour la présentation. Durant cette période la mécanique est autorisée jusqu'au départ du ou des tours de chauffe. Ce ou ces tours de chauffe sont obligatoires pour prendre le départ depuis la grille.

A l'issue du (ou des) tour(s) de chauffe, un officiel situé devant la première ligne de départ présente un drapeau rouge tenu levé jusqu'au placement de tous les pilotes au centre de leur place sur les

lignes de départ. Le feu doit être allumé au rouge, si nécessaire un mécanicien par pilote pourra attendre sur la grille pour bloquer la fourche puis devra rapidement évacuer la piste

Dès qu'un pilote a rejoint son emplacement sur la grille de départ ou entame son deuxième tour, dans le cas de plusieurs tours de chauffe, l'officiel situé en sortie de la prégrille doit interdire l'accès à la piste en présentant un drapeau ou un signal lumineux rouge. Le pilote qui a rejoint son emplacement ne pourra plus le quitter sous peine de départ en fond de grille.

Les pilotes qui regagnent la zone mécanique doivent attendre que l'officiel situé en sortie de celle-ci signale, à l'aide d'un drapeau ou un signal lumineux vert, l'autorisation de l'accès à la piste.

Chaque ligne de départ doit être identifiée par un numéro inscrit sur des panneaux tenus levés par des juges de lignes. Ces officiels doivent être positionnés du même côté et aux extrémités de chaque ligne et lorsqu'une ligne est complète, le juge de cette ligne doit baisser son panneau.

A partir du moment où un pilote a rejoint son emplacement sur la grille de départ, le Directeur de Course peut demander au juge de ligne, situé après la dernière ligne, de présenter un drapeau rouge pour interdire l'accès à la grille aux pilotes retardataires. A ce signal les autres juges de lignes peuvent baisser leur panneau même si leur ligne est incomplète.

Les pilotes qui ne sont pas sur la grille de départ à ce moment doivent partir depuis le fond de la grille.

Une fois que les pilotes sont placés soit sur la grille de départ, soit en fond de grille, soit dans la zone mécanique, le juge de ligne situé après la dernière ligne présente un drapeau vert.

Si un pilote positionné sur la grille rencontre un problème, il doit rester sur sa machine et lever le bras. A ce signal le juge de sa ligne doit relever son panneau et le juge de ligne placé après la dernière ligne doit relever le drapeau rouge pour signaler l'incident au Directeur de Course.

Le pilote doit attendre les instructions du Directeur de Course pour quitter sa place et se rendre en zone mécanique.

Lorsque tous les pilotes sont placés et que le drapeau de fond de grille est vert le départ doit être donné de la façon suivante :

- Les machines doivent être arrêtées, moteur en marche et les conducteurs doivent avoir leurs mains sur les poignées du guidon.
- guidon. - L'officiel situé sur le bord de la piste devant la première ligne retire le drapeau rouge. Dès qu'il est en position de sécurité, le starter éteindra le feu rouge, l'extinction du feu rouge donne le départ (la formule de départ par feux pouvant différer selon les équipements des pistes). En cas de problème pour l'allumage des feux, un drapeau rouge sera agité. Le Directeur de Course indiquera aux concurrents le nouveau mode de départ (feu ou drapeau national) et décidera s'il y a lieu de redonner un tour de chauffe.
- - Sur instruction du Directeur de Course, les officiels situés en sortie de la zone mécanique signaleront à l'aide d'un drapeau ou un signal lumineux vert, l'autorisation de l'accès à la piste.
- Tout départ anticipé sera pénalisé de 5 places.

## 9. ARRET D'UNE COURSE

10. Dans le cas d'un arrêt de course pendant les premiers 50% du temps réglementaire, elle sera

entièrement recommencée. Les coureurs se rendront directement en pré grille ou au parc mécanique sur ordre du directeur de course et un nouveau départ sera donné dès que la piste est libre.

11. Dans le cas d'un arrêt de course après que plus de 50% du temps réglementaire soit écoulé, celle-ci sera considérée comme terminée. L'ordre d'arrivée des pilotes sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédent le drapeau rouge.

Open / Trophée-Experts et Espoirs : 1 séance de 15min

- A l'issue des séances d'essais chronométrés de chaque groupe, les pilotes ayant réalisé les X meilleurs temps chronométrés tous groupes confondus seront qualifiés pour les manches de l'Open-Trophéeexperts
- Les X suivants des groupes seront qualifiés en Promo A. - Tous les autres pilotes seront automatiquement qualifiés en Promo B. (etc si plus de séries)

La mise en place pour les manches sera faite en fonction du meilleur temps chronos issus des essais chronométrés. Le club organisateur, le chronométrage ou les officiels présents peuvent modifier le nombre de qualifié dans chaque groupe pour une meilleure répartition des pilotes.

Pour toutes les catégories : Lors des séances d'essais libres, essais chronométrés, ou courses, tous les concurrents qui quitteront la piste pour rentrer au parc coureur ne seront plus autorisés à reprendre la piste.

Des groupes de niveau (sous réserve d'erreur) seront établis par le club organisateur. Les groupes 1, 2 et 3 seront établis pour les essais libres et les essais chronométrés.

Le groupe 3 étant le groupe au niveau le plus élevé, il sera composé de tous les pilotes inscrits en Trophée Expert, puis sous réserve de places disponibles, des meilleurs pilotes Open

Le groupe 2 sera constitué des pilotes moins rapides et enfin le groupe 1. A l'issue des essais chronométrés, les pilotes seront répartis dans les groupes Open + Trophée-Experts puis Promo A et enfin Promo B selon les résultats. (Promo C en cas d'une 4ème série)

### 13. RECLAMATIONS

14. Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du Directeur de Course accompagnées d'un chèque de 75 €.

15.

Pour les réclamations nécessitant un démontage moteur un deuxième chèque de 75 € pour le démontage d'un moteur 2T et 150 € pour le démontage d'un moteur 4T devront être remis

Une réclamation doit être déposée :

- Avant le commencement des opérations de vérification pour une réclamation contre la distance annoncée pour un parcours ou pour l'une des clauses figurant au règlement particulier.
- Immédiatement après la fin des opérations de vérification pour une réclamation contre une décision prise par un commissaire technique ou tout ce qui concerne le pesage ou les vérifications et la qualification des concurrents.

Dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats pour une réclamation contre :

Une décision prise par un officiel de la course

- . • Une erreur ou une irrégularité commise au cours de la compétition par un concurrent ou un assistant.
- Le classement d'une course.

#### Sécurité :

Le directeur de course ou le délégué apprécieront en fonction des conditions climatiques du nombre de tours de chauffe nécessaire. En cas de conditions météorologiques défavorables (pluie) le directeur de course peut autoriser le changement des pneumatiques avant un départ, mais cette opération doit s'effectuer sur la grille de départ. Tout retour au paddock ou dans la zone mécanique sera sanctionné et le pilote sera disqualifié.

#### Conduite en course :

Il est interdit de couper le parcours, couper la piste (la limite de la piste pouvant être balisée par différents moyens : le marquage au sol de lignes, vibreurs, plots, pneus, changement de revêtement de la piste, rubalise, piquet de balisages, etc.)

Un pilote qui rentre au parc pendant la course est considéré comme ayant abandonné et ne peut plus reprendre la compétition

Il est obligatoire de respecter les drapeaux, notamment les drapeaux jaunes, d'avoir un comportement digne d'un sportif sur la piste et en dehors

Les faux départs seront sanctionnés et contrôlés par des officiels.

Les pilotages dangereux seront également sanctionnés.

La sanction principale sera un déclassement de 5 places, toutefois les officiels auront le choix de la sanction.